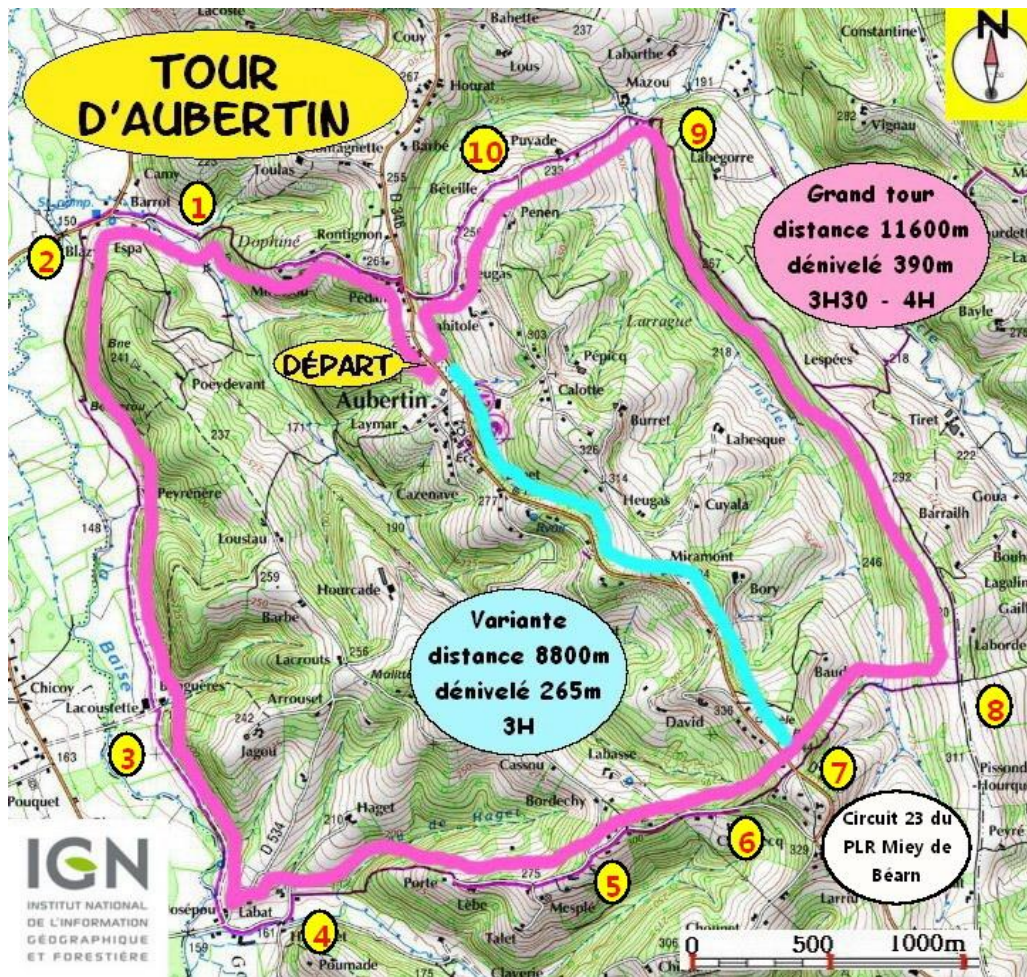


Départ devant la mairie d'Aubertin. Parking mairie et cimetière. Le circuit long de cette randonnée suit fidèlement le tracé n° 23 du PLR de Miey de Béarn. Le balisage le rappelle souvent.



Description des

parcours : de la mairie, marcher pendant 300m vers le Nord sur la D 346. Suivre

à gauche le chemin Dophiné. Après 500m (Mirassou), il descend dans le bois et rejoint à 400m (1), en lisière un chemin à suivre vers la droite. Il franchit le ruisseau et, après 100m rejoint la D146. Aller à gauche et, 50m avant le pont (2), tourner à gauche pour suivre dans le vallon de la Baïse la piste carrossable en lisière. Après 650m et quelques ornières, elle entre dans une prairie qu'elle longe suivant une haie à l'Ouest. A l'extrémité, elle retrouve son aspect carrossable (maison Peyrenère) et continue vers le Sud. 800m plus loin (3), elle se poursuit en lisière jusqu'à la D534 (Josépou). Là, aller en face (chemin de Gouadelabat)

pendant 200m. Laisser le pont à droite, monter à gauche pendant 120m. Juste après la maison de droite (4), laisser monter le chemin Haget et tourner à droite sur un chemin enherbé. Il entre dans le bois et montant vers la crête, devient ravin creusé par les intempéries. Il est à nouveau carrossable en sortant du bois et monte toujours vers l'Est. Laisser à droite le chemin de Talet et, 150m plus loin, à l'intersection (5), continuer à monter sur la route entre les maisons pour atteindre à 400m une ligne électrique (pylône à droite). 230m plus loin (6), suivre à gauche dans le bois une piste bien marquée. Après 200m, elle finit sur une pelouse qu'on traverse tout droit pour atteindre la D346 (7).

Circuit court. Suivre la D346 vers la gauche (Nord) pour revenir après 2100m au point de départ.

Circuit long. Traverser la D346 et suivre en face un sentier (très étroit au départ). Il descend vers une prairie (arbres remarquables) qu'il traverse en descendant vers le Jusclat à 300m. Franchir ce ruisseau pour monter en face et rejoindre la crête entre les vignes (8). Suivre cette crête de la Hélère vers le Nord en ignorant tous les embranchements. Après 1400m et une dernière vigne à droite, elle traverse une langue boisée et longe une prairie par la gauche. A l'extrémité, elle entre sous-bois en légère descente mais revient vite en crête près de palombières. 400m plus loin, elle passe sous une ligne électrique (pylônes béton à droite) (9). Descendre aussitôt à gauche par un sentier assez raide pour rejoindre la route. Sur le bitume, aller à gauche. La pente se redresse jusqu'à l'intersection où on laisse à gauche le chemin de Miramont pour suivre le chemin de la Juscle (10). Il nous ramène en 750m à la D346 qu'on suit vers la gauche (Sud) jusqu'au point de départ à 250m.

